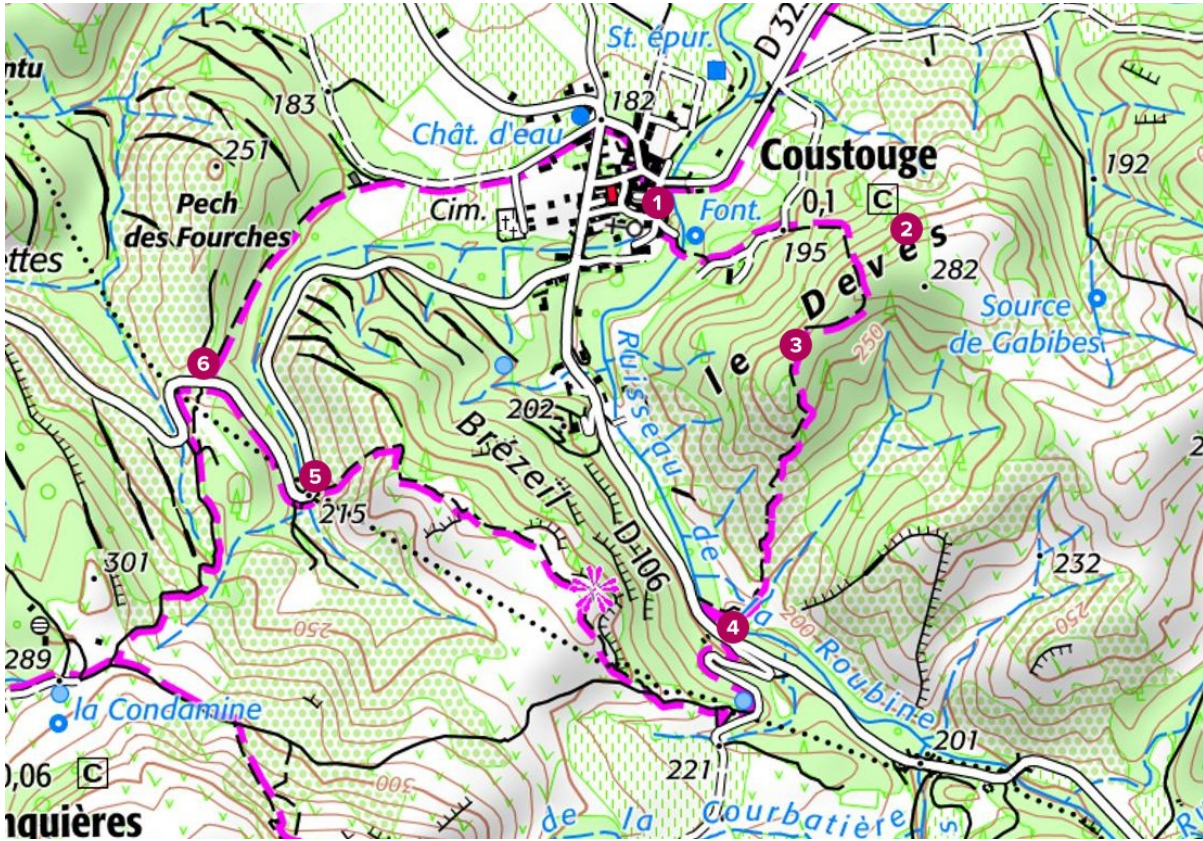


## LES TROIS QUILLES



### Infos Pratiques

Distance	4,7 km
Durée (moyenne)	01h30
Niveau	Facile
Dénivelé	194 m D+
Départ	COUSTOUGE
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

### Votre itinéraire

**Étape 1** - Descendre la petite rue en face de la place jusqu'à la fontaine. Faites le plein d'eau fraîche et grimpez par le petit sentier sur la droite. Il vous mènera au détour d'une villa dans la pinède du Devès. Le

sentier progresse en lacets à la fraîcheur des pins d'Alep que les habitants de Coustouge ont vu grandir depuis plus de soixante ans.

**Étape 2** - En haut du Devès, “Les Trois Quilles” de pierres, construites alors par les bergers d’antan, dominant le village. Revenir un peu sur vos pas.

**Étape 3** - Bifurquer vers le sud à gauche pour sortir de la pinède. Descendre dans la garrigue. Traverser le ruisseau de la Roubine et rejoindre la D 106 qui relie Coustouge à Albas. (De là, les moins courageux peuvent retourner au village sur la départementale 106 à droite. )Sinon prendre la route à gauche sur 100 m.

**Étape 4** - Bifurquer à droite en montant sur le Brezeil par une petite route goudronnée en lacets que l’on quitte pour un sentier à droite qui grimpe sur la crête. De là-haut, vous avez une belle vue sur le village sous un angle différent. Profitez de ce moment de repos avant d’amorcer la descente sur une grande plaque de roche (!) friable et instable.

**Étape 5** - Empruntez la D323 sur la gauche, vers Jonquières.

**Étape 6** - La quitter bientôt dans un virage pour un sentier à droite qui vous ramènera au village. Vous pourrez admirer l’architecture des murs de soutènement des vignes. Et en arrivant au village de Coustouge (villa CUSTODIA citée pour la première fois en 834), contemplez l’ancien moulin à vent restauré. !

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l’été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d’incendie ou d’accident : donnez l’alerte 18 ou 112 à partir d’un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l’eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d’autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu’un piéton peut être présent au détour d’un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

## En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/les-trois-quilles/>